La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède
Actualités de Juillet.Août 2012

Édito

Chères Brédoises,
Chers Brédois,

L'aménagement du Pré de l'Espérance constitue l'un des grands projets de la Municipalité car il s'intègre pleinement dans sa politique d'embellissement et de structuration du bourg et de ses abords lancée depuis plusieurs années maintenant. Il était inscrit dans le programme que je vous ai proposé lors des dernières élections municipales.

Ce projet à deux facettes, un jardin public et une halle polyvalente, s'inscrit dans notre volonté de répondre aux aspirations des brédois, tout en accroissant l'attrait de la commune pour les habitants du canton et des environs, ainsi que de nouveaux acteurs.

Le jardin public répond aux demandes des jeunes qui cherchent des lieux de rencontre et de convivialité, aux attentes des parents qui souhaitent des lieux de loisirs sécurisés pour leurs enfants, aux besoins des personnes plus âgées qui recherchent des relations sociales et des endroits où les nouer et partager…

La halle polyvalente, dont le coût s'élèvera à 3 millions d'euros environ, ne coûtera rien au contribuable, le conseil municipal ayant choisi d'en confier la réalisation et l'exploitation à un partenaire privé dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif (cf. pages suivantes et notre bulletin du mois de janvier 2012).

Cette formule permet de créer un équipement nouveau sans avoir à en supporter la charge financière tout en s'en réservant un usage suffisant pour les besoins de notre vie municipale.

La halle polyvalente remplira de multiples fonctions en termes d'animations culturelles et sociales (spectacles, expositions, animations diverses, activités associatives…), mais aussi économiques (colloques, réunions d'affaires, mariages…), et drainera un large public, contribuant ainsi à accroître l'offre d'activités et donc l'attractivité touristique et économique de La Brède.

A ce jour, le projet de bail ainsi qu'une esquisse ont été arrêtés. Le projet définitif fera l'objet d'une présentation publique ultérieurement.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Pré de l'Espérance :

Bientôt un nouveau visage !

Situé au coeur du village, le Pré de l'Espérance est un poumon vert à proximité du bourg et le lieu idéal pour l'organisation des manifestations populaires municipales ou associatives.

A compter de cet automne, les grands travaux d'aménagement du Pré vont débuter avec la création d'un jardin public qui précèdera la construction d'une halle polyvalente modulable.

Ces équipements feront de ce lieu un nouvel espace de convivialité, de loisirs et d'activités sociales et culturelles et constitueront un véritable pôle d'attraction en plein centre bourg.

Pré de l'Espérance :
2,3 hectares au cœur du bourg

Le Conseil Municipal du 16 juillet a ainsi adopté à la majorité de ses membres les deux dossiers qui constituent l'armature de ce grand projet d'aménagement. Après une procédure de mise en concurrence européenne, il a confié la conception, la construction et la future exploitation de la halle polyvalente à un groupement dirigé par la Société Civile Immobilière « Le Parc du Bien Vivre », et composé du Cabinet de géomètre Philippe Sanchez, du Cabinet d'architectes Baskerville, du Bureau de contrôle technique ECCTA Ingénierie, des entreprises de travaux OBEGUISA et OBENASA. Ce groupement est susceptible d'évoluer en société ad hoc destinée à exploiter et gérer le futur équipement.

Le jardin public quant à lui a été conçu par le bureau d'architectes paysagistes « D&H Paysages », dont le siège est à Garches mais qui possède une filiale à Cestas.

Deux grands projets pour un aménagemen

Un Jardin pour toutes les générations

Le Pré de l'Espérance est le **meilleur endroit pour constituer un véritable jardin public** où se regroupent des aménagements spécifiques destinés à toutes les générations.

Un cabinet d'architectes paysagistes travaille depuis plusieurs semaines à une approche globale de l'aménagement paysager de l'ensemble du site, basée sur le développement durable et la **conservation du caractère naturel du terrain** (conservation des arbres existants notamment) **mais aussi sur des actions nouvelles d'embellissement** (plantations, massifs, allées piétonnes,...).

Il doit tenir compte de la vocation festive du lieu qui devra pouvoir accueillir divers événements dans de bonnes conditions. Ce projet d'aménagement comprend notamment :

Une aire de jeux pour les enfants de 3 à 10 ans conforme à l'ensemble des normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur pour ce type d'activités.

Un jardin paysager offrant une grande variété d'essences (collection de chênes notamment) plantées dans un cadre embelli, sécurisé et soucieux des équilibres naturels.

Des lieux de repos, de convivialité et d'agrément boulodrome, bancs, tables...

Une soixantaine de places de stationnement s'intégrant discrètement dans l'environnement.

Des cheminements structurés en fonction des usages (piétons, cyclistes...).

Plusieurs aménagements à destination des adolescents et jeunes à partir de 12 ans (skate-parc, abri, terrain multisports...) conforme(s) aux normes en vigueur pour ce type d'équipement..

➜ L'opération sera financée par la Commune mais des demandes de subventions ont été faites auprès des institutions et collectivités compétentes.
L'enveloppe des travaux est estimée à 290 000 € HT environ.
Les travaux devraient débuter cet automne, période idéale pour les plantations.

t global du Pré de l'Espérance

Une halle polyvalente dédiée aux animations festives et culturelles

L'aménagement du Pré de l'Espérance comprend aussi la construction et la réalisation d'une halle polyvalente.

Le projet architectural se veut original et innovant tout en respectant le caractère des lieux, et l'environnement. L'originalité réside dans la **création de plusieurs volumes disposés en façade autour d'un parvis** plutôt que la construction d'un seul bâtiment qui détruirait le paysage. Un cellier en « clocher » constituera le « phare » du projet. L'innovation consiste à utiliser des matériaux transparents sur une structure en bois et la technologie des serres pour assurer la ventilation et réduire les consommations d'énergie. Des gradins sur les toits permettront d'assister aux manifestations extérieures.

Le programme élaboré pour ce projet rassemble une grande diversité de demandes qui ont été soigneusement étudiées afin de pouvoir être satisfaites de la façon la plus flexible possible. Ainsi, le programme se divise en plusieurs groupes d'espaces :

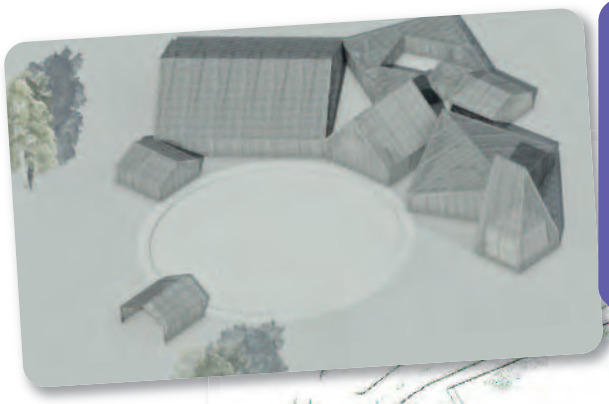

Les espaces principaux :

- Une salle polyvalente et divisible de 750 m² et d'une capacité de 500 personnes assises, pour l'organisation de spectacles divers, d'expositions et de réceptions (réunions, événements familiaux ou professionnels).
- Un espace de marché et d'exposition modulaire de 325 m² destiné également à la restauration.
- Un cellier destiné à l'exposition et la vente de vins brédois notamment, et son espace de dégustation avec une zone spécialement conçue pour des réunions professionnelles.

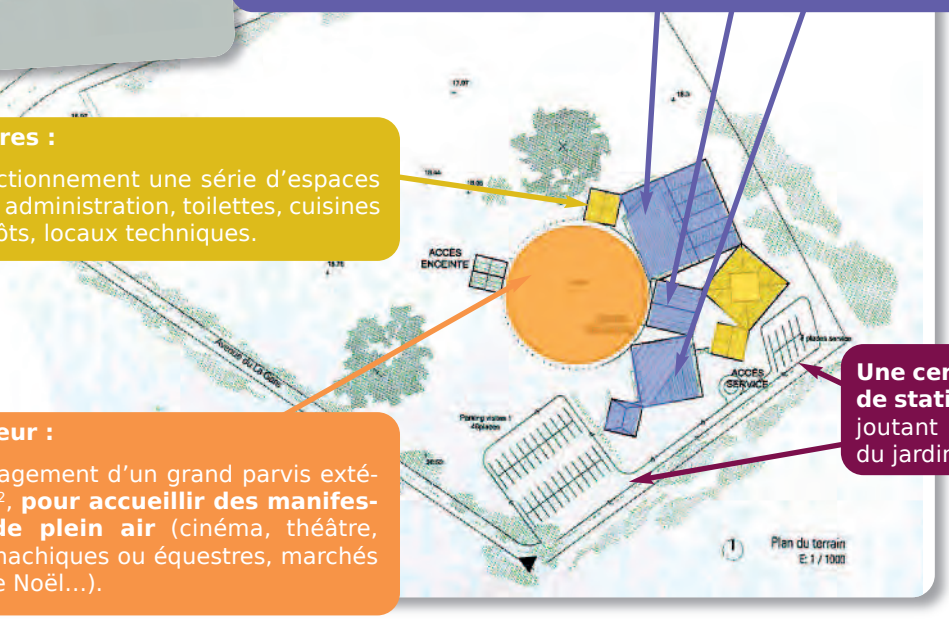

Les espaces secondaires :

Pour assurer le bon fonctionnement une série d'espaces de service seront créés : administration, toilettes, cuisines et dépendances, entrepôts, locaux techniques.

Une centaine de places de stationnement se rajoutant à la soixantaine du jardin public.

Un aménagement extérieur :

Le projet comprend l'aménagement d'un grand parvis extérieur de 2500 m² à 3000 m², **pour accueillir des manifestations et spectacles de plein air** (cinéma, théâtre, concerts, spectacles tauromachiques ou équestres, marchés ou vide-greniers, marché de Noël…).

Le coût de la construction de cet équipement sera de l'ordre de **trois millions d'euros entièrement financés sur fonds privés** dans le cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif.

La Commune deviendra propriétaire de l'équipement **passé un délai de 30 ans.**

Dans l'intervalle, **elle en aura la jouissance 20 jours par an** dans le cadre d'une convention de mise à disposition. Elle **percevra en outre un loyer annuel de 13 600€** indexé sur la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.

Conseil Municipal des jeunes

A nous Paris !

Mercredi 13 juin, **le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a eu le privilège de visiter le Sénat et le Panthéon.** Deux élus du Conseil Municipal, Anne-Marie Laffont et Nathalie Gipoulou, et deux animateurs du service Jeunesse, Jérémy Laporte et Fabienne Constantin, les ont accompagnés en train pour une journée marathon placée sous le signe de la Citoyenneté.

Reçus par Mme LION, attachée parlementaire de M. PINTAT, Sénateur de la Gironde, les jeunes ont découvert avec beaucoup d'intérêt le Palais du Luxembourg : visites de l'hémicycle, de la salle d'or, et la salle des conférences. Grâce aux explications du guide, ils en ont appris un peu plus sur le fonctionnement de cette institution clé de notre République : *« J'ai trouvé l'architecture du Sénat très belle, surtout la salle d'or. On a mieux compris le fonctionnement de cette assemblée qui vote les lois et qui permet d'améliorer la vie de tous les jours des citoyens »* Astrid.

L'après midi s'est poursuivie par une visite guidée du Panthéon puis une ballade dans Paris avant le retour en train. Pour Jérémy, l'animateur CMJ, *« Cette journée était riche en émotion et en enseignement, elle a permis au groupe d'être encore plus soudé, de partager des beaux moments de complicité et de faire le point avec eux sur ces deux années de mandats. »*

Déjà deux ans.

Le Conseil Municipal des Jeunes doit effectivement être renouvelé à la rentrée scolaire. Ces deux années ont été très instructives, Raphaël en sait un peu plus sur le rôle d'un Conseiller Municipal et Hugo trouve que son mandat a été trop court « car on n'a pas pu mettre en place tous nos projets ». Ils en ont pourtant concrétisé plusieurs : rencontres avec nos ainés à la RPA (Résidence pour Personnes Agées), organisation d'une randonnée vélo dans le cadre du téléthon, plantations d'arbres avec les services techniques municipaux.

Ils ont aussi été consultés pour le projet d'aménagement du Pré de l'Espérance et notamment sur l'agencement des futurs skate parc et city stade. Et vous les avez sûrement aperçus lors des nombreuses représentations officielles (Cérémonies du souvenir, Fête de la Rosière, etc.).

Ce dernier trimestre, ils ont préparé un questionnaire Environnement pour mieux identifier les gestes éco citoyens et les besoins des administrés dans ce domaine. Ce questionnaire est joint au bulletin, merci de les accompagner dans leurs réflexions en y répondant.

3 questions à...

Anne-Marie LAFFONT, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

Pourquoi la création d'un CMJ ?
Dans une commune de notre dimension, cette création était nécessaire afin que ces conseillers représentent la jeunesse brédoise sur les problèmes qui les concernent.

Quel est l'objectif ?
Le CMJ a pour but de sensibiliser les jeunes à une démarche et un engagement de citoyen au sein de la ville.

Cette expérience leur permet de connaître le fonctionnement d'une commune avec ses réalités économiques, sociales et politiques.

Quel est le bilan du CMJ sur deux années d'exercice ?
La première année a été celle de la mise en place, avec toutes les contraintes que cela exige : débats, écoute, argumentation, respect, volonté ; c'était l'apprentissage de la responsabilité du jeune.

La 2e année a été celle de la mise en place de projets avec la découverte de toutes les obligations techniques, financières et humaines que cela représente. Ils ont été consultés sur les futurs projets envisagés par le CM des adultes.

En conclusion, ce premier CMJ a su peu à peu s'impliquer, la tache n'était pas facile et la récompense fut la visite du Sénat, effectuée le 13 juin. Cette journée fut pour eux très enrichissante, au vu de leur fonction, et s'est passée dans une ambiance chaleureuse.

Les rendez-vous de la rentrée

IIe Rencontres de la Vie Associative

Samedi 8 septembre, les associations brédoises et la Municipalité vous invitent Place Saint d'Etampes pour découvrir leurs activités sportives, culturelles et caritatives pour l'année 2012/2013.

Journée du Patrimoine « Montesquieu et Nous »

Samedi 15 septembre, la Municipalité célèbre le philosophe en son Château sur le thème « Montesquieu Voyageur ». Au programme : causeries, intermèdes musicaux, remise du prix littéraire 2012 et dédicaces, théâtre et danses italiennes, château mise en lumière. Manifestation gratuite - de 14h30 à 20h30.
Programme détaillé sur le site inernet

La Brede celebre sa rosière

Dés le Vendredi

La foule avait investi la Place Saint Jean d'Etampes pour le traditionnel « Moule Frite » du Comité des Fêtes.

Après avoir sauté le feu de la Saint Jean, le cortège a entrainé les enfants et les familles vers le Pré de l'Espérance.

Ambiance feria le samedi

Sur le campo de feria, l'ambiance était festive avec les spectacles taurins, les concerts, les soirées DJ et les bodegas des associations, pour plaire à toutes les générations.

Dimanche, place à la tradition

Léonie Couronnée

Danièle BARRON, Rosière 1967 et René SAUGNAC

Défilé dans les rues

Retrouvez toutes les photos de ce week end sur **www.labrede-montesquieu.fr**

La Municipalité remercie les bénévoles, les associations, les sapeurs pompiers, la gendarmerie de Castres, le personnel municipal pour leur travail important et fatigant, mais ô combien récompensé par la ferveur et l'enthousiasme des milliers de participants.

Brèves

Fermeture estivale des services municipaux :

Accueil de Loisirs « Les Marmottes » : du 6 au 17 août
Bureau Information Jeunesse : du 25 juillet au 15 août
CCAS et Pôle emploi : du 6 au 24 août

Plan Canicule :

Comme chaque année, tel que le prévoit le Plan Départemental de Gestion de la Canicule en Gironde, la commune met à disposition en Mairie un registre nominatif sur lequel vous pouvez vous inscrire ou y inscrire des personnes vulnérables de votre entourage.

Ce registre permettra au personnel communal et à la RCSC, **en cas d'alerte de canicule, de se déplacer au domicile de ces personnes et de leur apporter une attention toute particulière.**

Urbanisme : Concertation publique

La commune de La Brède organise une concertation publique sur la majoration de 30 % des droits à construire.

Une note d'information présentant les conséquences de l'application de la majoration de 30 % sur le territoire de La Brède **sera à la disposition du public du 16 juillet au 31 août 2012 ainsi qu'un registre dans lequel il pourra formuler ses observations.**

Travaux

La rue des Templiers, les chemins du Sablot et des Pompiers ont fait peau neuve : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, création de trottoirs et de places de stationnement sécurisées, réfection de voirie et remplacement de l'éclairage public.

Ces travaux d'embellissement font partie intégrante du projet d'aménagement du bourg, débuté par l'Allée des Lettres Persanes et l'Avenue Charles de Gaulle et poursuivi bientôt, dans le même esprit, par l'Avenue du Château.

Le coût des travaux s'élève à 325 000 € dont 218 000 € à la charge de la Commune.

Nouveau sens unique

Afin de réduire le flux automobile et de contribuer à la sécurité publique (vitesse), la rue des Templiers est désormais en sens interdit à partir du n°27 jusqu'à la Place du Champs de Foire.

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Après un mois de Juin particulièrement riche en évènements festifs, autour de la fête de la Rosière, vient le temps de la trêve estivale qui permet de marquer une pause dans l'actualité municipale avant la rentrée de septembre.
Pendant tout l'été, tous les services municipaux, techniques comme administratifs restent bien sûr en éveil pour assurer la transition jusqu'à la rentrée. De même, vos élus continueront d'assurer une permanence tournante, tout au long de l'été et restent à votre disposition, en cas de besoin majeur. En particulier, la majorité municipale reste vigileante quant à d'eventuels épisodes caniculaires durant les chaudes journées estivales, afin d'assurer un service de veille, en direction de nos ainés en particulier, en étroite collaboration avec les membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile.
A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous dès le 8 septembre pour les rencontres de la vie associative.

La Brède aux citoyens

Nous avons commencé et nous continuons notre action auprès de vous, de porte à porte, afin d'écouter, de recenser, et d'analyser vos avis, vos commentaires, vos attentes concernant les grands sujets du quotidien sur notre commune.

Parce que notre conception du « Vivre ensemble » repose sur des principes de concertation, de participation et de débat, nous avons souhaité lancer cette consultation dynamique afin que chacun puisse s'exprimer sur les enjeux à la fois spécifiques et collectifs.

Merci de votre accueil et de votre disponibilité.

Notre mail : contact@labredeauxcitoyens.fr

laplante • www.laplante.fr • Tél. : 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1700 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr